

## Google va-t-il vraiment donner droit à l'oubli ?

Pour s'aligner sur une décision de justice européenne, le numéro un du web lance un formulaire pour demander la suppression des liens indexés à la recherche de son nom. Coup de com'ou vraie révolution ?

### Repères

#### Où trouver le formulaire ?

Quasi impossible de mettre la main dessus en fouillant dans l'onglet confidentialité de Google. À croire que le géant des moteurs de recherche ne souhaite pas vraiment le rendre disponible. En revanche, le lien est disponible sur [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr).

#### Comment le remplir ?

Il faut copier l'URL (l'adresse) du lien qu'on veut voir supprimer. On dispose ensuite de 1 000 signes pour motiver la demande. Il faut envoyer une copie numérique d'une pièce d'identité, indiquer la date et cliquer sur « envoyer ». On reçoit alors un e-



Google concentre 90 % des requêtes sur le web en Europe.

mail de confirmation.

#### Quels liens sont concernés ?

Les liens « non pertinents, obsolètes ou inappropriés. » Google se

réserve le droit de refuser de déréférencer les pages qui présentent un intérêt « historique, statistique ou scientifique ». Ainsi que toutes celles concernant une personne connue. Pour le commun des mortels, c'est à Google qu'il revient d'apprécier ce qui relève de la vie privée ou du droit à l'information du public, ce que dénoncent les associations de consommateurs. Le géant du web prévoit de mettre en place un comité consultatif pour l'aider à fixer les conditions de suppression.

#### Quel délai pour la suppression ?

« Dès que notre système sera opérationnel et que notre charge de travail le permettra », indique Google. En quatre jours, ils ont reçu 41 000

demandes. « D'ici à un an, il y en aura entre 500 000 et un million », pronostique Bernard Girin, le PDG de l'agence Reputation VIP.

#### Les liens disparaîtront-ils complètement ?

Sur le net, rien ne disparaît jamais ! La législation européenne ne couvre que les Google européens. Les liens resteront donc associés à votre nom sur les autres versions du moteur de recherche : la canadienne [google.ca](http://google.ca) ou l'américaine [google.com](http://google.com). De plus, rien n'empêchera un internaute de retrouver la source du lien et de l'associer de nouveau à votre nom. Il faudra alors tout recommencer.

Amandine COGNARD.

## São Paulo : la grève du métro « illégale »

La justice brésilienne a tranché, hier, à quatre jours du coup d'envoi de la Coupe du monde de football.



La grève du métro désorganise la vie des 20 millions d'habitants de São Paulo.

En grève depuis la fin de semaine dernière, les employés du métro de São Paulo ont plongé la mégalopole de 20 millions d'habitants dans le chaos : jusqu'à 250 kilomètres de bouchons à l'heure de pointe, jeudi et vendredi, files interminables devant les arrêts d'autobus...

Hier, la justice a jugé ce mouvement illégal et a sommé le syndicat à mettre fin au mouvement sous peine d'amende de 100.000 réais (environ 30.000 euros) par jour. « Le tribunal a jugé que la grève était abusive », précise un porte-parole du syndicat des employés du métro. Notre assemblée a voté en faveur de la poursuite de la grève. Nous allons

**maintenant décider des prochaines étapes. »**

Samedi, les grévistes ont menacé de poursuivre leur mouvement pendant le Mondial s'ils n'obtenaient pas gain de cause. Quitte à perturber sérieusement l'accès au Corinthians Arena où se jouera, jeudi, le match d'ouverture Brésil - Croatie devant plus de 60 000 spectateurs, la présidente brésilienne Dilma Rousseff et onze chefs d'État. Les grévistes exigent un réajustement salarial d'au moins 12,2 % en raison de l'augmentation du coût de la vie. Ils ont rejeté vendredi la dernière contre-offre de 9,5 %.

## L'habitation écolo devient européenne à Strasbourg

Un constructeur alsacien a voulu combiner les labels allemand, suisse et français de basse consommation d'énergie. Pari tenu : la maison Europassive est née.

Le climat alsacien - froid l'hiver, chaud l'été - n'arrête pas les clients de Vincent Kempf. Écolos et exigeants, ils lui demandent des maisons où il fait bon toute l'année, sans chauffage ni climatisation. Avec une consommation d'énergie proche de zéro. Les besoins moyens en énergie des logements français dépassent les 200 kilowattheures par mètre carré et par an.

Passionné par le sujet, le maître d'œuvre alsacien, patron de la société KMO, s'est lancé un défi : « **Prouver qu'on peut répondre aux labels allemand, suisse et français, et montrer qu'un label européen est possible.** »

#### Aucun système de chauffage

Il a fallu un an pour le projet et dessiner les plans de la première maison « Europassive », trouver des artisans aussi passionnés que lui, des fournisseurs à la hauteur. Le chantier n'a pris que quatre mois, la structure bois étant fabriquée en atelier.

La maison, livrée en novembre, a décroché les labels les plus stricts : l'allemand Passiv Haus, le suisse Minergie P et le français BBC Effinergie. « **Nous avons estimé la consommation d'énergie à 12 kW/h par m<sup>2</sup> et par an**, détaille le concepteur. **Les factures d'électricité du client montrent que l'objectif est atteint. Il ne va pas dépenser plus de 300 € pour l'année.** » La bâtisse, construite à Gries, au nord de Strasbourg, a coûté 2 700 € le m<sup>2</sup>. « **Soit 15 % de plus qu'une maison traditionnelle** », es-



La première maison Europassive ne consomme que 12 kilowattheures par mètre carré et par an. Vincent Kempf, le patron de KMO, sur le toit de sa deuxième maison Europassive.

time Vincent Kempf.

Les performances de la deuxième maison Europassive, presque achevée, à Hochfelden, devraient être encore améliorées. « **Moins de 9kWh/m<sup>2</sup> par an** », calcule Vincent Kempf. La famille, qui doit y emménager ces jours-ci, n'aura aucun système de chauffage. Murs, toit et plancher en ossature bois garnis d'ouate de cellulose constituent une enveloppe totalement étanche à l'air et aux calories. 360 millimètres d'isolant pour les murs, 500 pour le toit.

Les fenêtres triple vitrage, côté sud,

laissent largement entrer le soleil. L'hiver, les ordinateurs, télé, four, réfrigérateur et les humains présents dégageront assez de chaleur pour chauffer les 160 m<sup>2</sup>. Une ventilation double flux transmet les calories de l'air sortant à l'air qui entre. Sur le toit, deux panneaux solaires chauffent l'eau chaude du ballon sanitaire. Et, pour que rien ne se perde, un serpent en cuivre récupère la chaleur de l'eau usée de la salle de bain.

« **On n'invente rien, on exploite toutes les possibilités** », dit Vincent Kempf. La réussite tient beaucoup

aux moindres détails. Comme ces boîtiers de prises avec membranes pour empêcher que les gaines électriques amènent des courants d'air. La bonne entente et la qualité des 18 entreprises, triées sur le volet, est aussi capitale. « **Ça représente un gros effort de formation des équipes**, dit Philippe Hilbert, qui a installé la ventilation. **Mais c'est un vrai plaisir de progresser et de savoir que le client aura une maison de qualité.** »

Serge POIROT.

## Grève à la SNCF à partir de demain

La CGT et Sud-Rail lancent un appel à la grève à partir de mardi soir. Ils contestent le projet de réforme ferroviaire.

Attention, si vous prenez le train à partir de demain 19 h : deux des trois premiers syndicats des cheminots appellent à une grève de 24 h, reconductible. TGV, TER et Intercités devraient être touchés : les principales perturbations sont attendues à partir de mercredi matin. La SNCF donnera, ce soir, après 19 h, le pourcentage de rames qui circuleront sur chaque liaison (à consulter en direct sur [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr)).

#### La CFDT et l'Unsa pour le dialogue

Les grévistes dénoncent le projet de loi qui sera discuté en première lecture à l'Assemblée les 17, 18 et 19 juin. Destinée à stabiliser la dette du secteur ferroviaire et à le préparer à l'ouverture à la concurrence, le texte prévoit de réorganiser les forces de la SNCF et de Réseau ferré de France qui gère le réseau. Mais, pour les syndicats, le projet ne règle en rien le problème de l'endettement

et ne va pas assez loin dans la réunification des deux entreprises, séparées en 1997.

François Nogué, DRH du groupe, dit « **s'interroger sur les motivations de certains syndicats qui, avec des mots d'ordre réducteurs et simplistes, appellent à cette grève précipitée.** »

Deux syndicats ont décidé de ne pas se joindre au mouvement. La CFDT, qui préfère négocier des aménagements à la réforme. Mais aussi l'Unsa, deuxième syndicat de cheminots, qui souhaite privilégier « **un dialogue constructif** » jusqu'à une rencontre prévue, le 12 juin, entre le ministre des Transports Frédéric Cuvillier et les syndicats.

Hier, dans un entretien au JDD, le secrétaire d'État aux Transports Frédéric Cuvillier a estimé que le projet de réforme est au contraire « **de nature à rassurer** » : « **L'État reprend la main sur le rail et les cheminots ne peuvent pas y être insensibles.** »